



PB-PP B-35318  
BELGIE(N)-BELGIQUE

# Ruralités | N°29

**SPÉCIAL LEADER**



Réseau wallon  
de Développement Rural

3<sup>e</sup> trimestre 2016

N° d'agrément : P914304

Réseau wallon de Développement Rural  
Cellule d'Animation du RwDR

Avec le soutien  
de la



Wallonie

Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales.



## EDITO

Au lendemain de la deuxième vague de sélection des Groupes d'Action Locale wallons 2014-2020, il semblait opportun de consacrer un numéro de Ruralités à la démarche LEADER, caractérisée par plusieurs dimensions originales : une approche territoriale et ascendante, un partenariat local, l'innovation, l'intégration multisectorielle, la coopération interterritoriale (y compris la coopération transnationale), la mise en réseau.



Ce sont, en effet, 7 nouveaux GAL qui viennent rejoindre les 13 déjà retenus lors de la première sélection : une belle partie de la Wallonie rurale est maintenant couverte par ces groupes qui pourront œuvrer au développement de leur territoire.

L'approche LEADER est une composante importante de la Politique de développement rural européenne et wallonne. LEADER 2014-2020 fait suite à 4 générations de programmes cofinancés par l'Europe (Leader I, Leader II, Leader + et Programme wallon de Développement Rural 2007-2013). La démarche LEADER, depuis 1991, n'a eu de cesse d'explorer de nouvelles approches de développement local pour dynamiser les espaces ruraux européens.

Dans ce numéro, il sera donc largement question de cette dynamique LEADER (littéralement "Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale"), une méthode de développement local permettant aux acteurs ruraux de développer un territoire en exploitant son potentiel de développement local endogène.

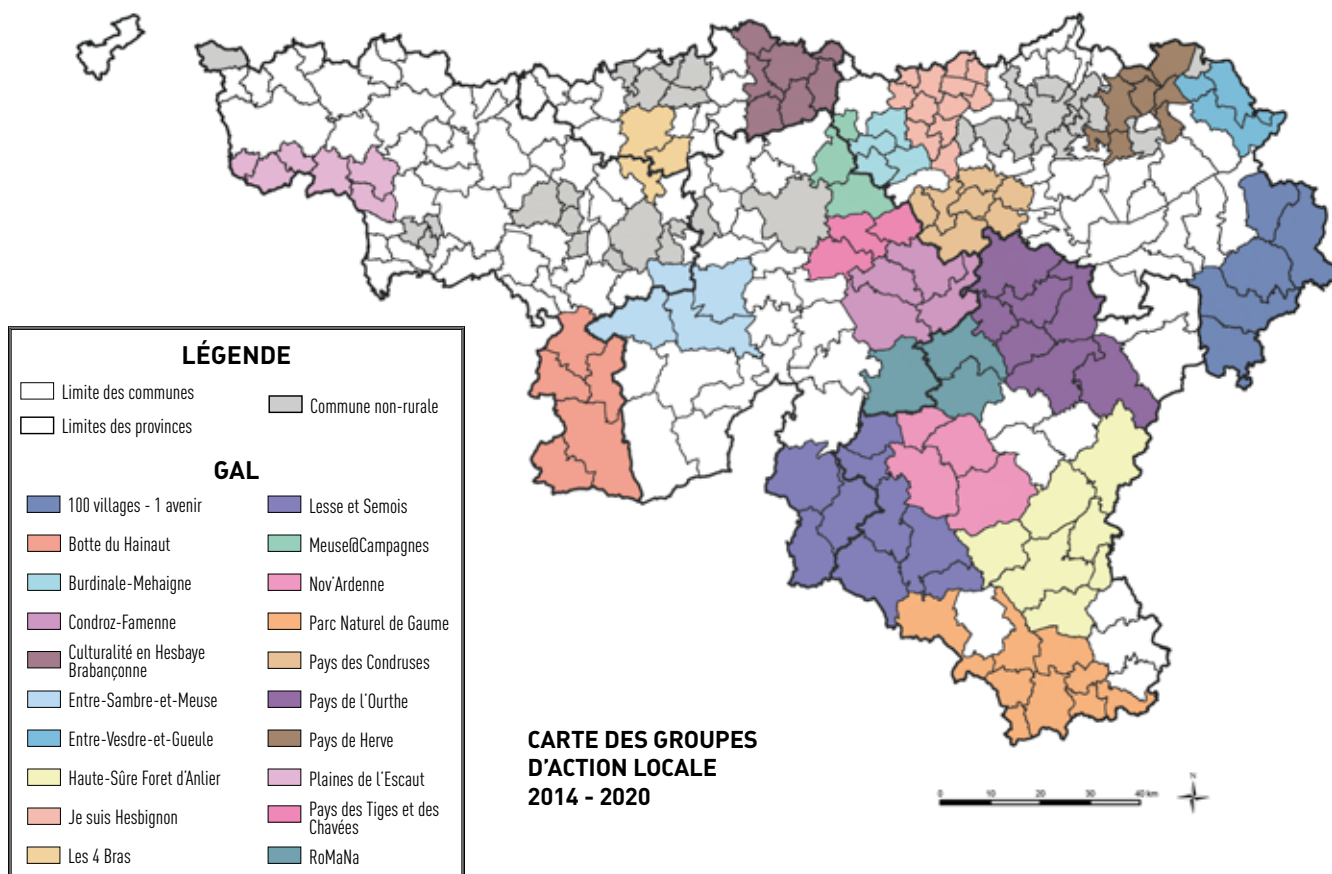
Ce numéro spécial LEADER s'attachera à illustrer la diversité des projets développés par les GAL wallons. Que ce soient des réalisations de la précédente programmation, ou des ambitions pour la programmation actuelle, vous découvrirez, dans ce numéro, une large gamme de types de projets. Et, qui sait, peut-être en apprendrez-vous un peu plus sur ce qui se fait près de chez vous ?

Anne Dethy,

Directrice f.f.  
Direction générale Agriculture, Ressources naturelles et Environnement  
Département des Politiques européennes et des Accords internationaux  
Direction des Programmes européens

## SOMMAIRE

<b>Edito</b>	2
<b>Dossier</b>	3
Les GAL et la mesure LEADER	
<b>Rubrique Jeunes</b>	10
Interview croisée : Fabian Daniel & Sam Magnus	
<b>Portrait</b>	12
Par amour d'une région	
<b>Mesure PwDR</b>	13
Mesure 19. Soutien au développement local LEADER	
<b>Rubrique innovation</b>	14
Une production laitière basée essentiellement sur le foin : ça marche !	
<b>Vie du RwDR</b>	15
Carnet de bord d'une nouvelle venue à Libramont	
<b>Leader</b>	16
Les projets de coopération et le REDR	
<b>Europe</b>	17
Cork, vingt ans après	
<b>Communication</b>	18
Le Groupe de Travail Communication du Réseau	
<b>Activités</b>	19



# LES GAL ET LA MESURE LEADER

Regroupant des représentants publics et privés de plusieurs communes d'un territoire, les GAL mènent des projets inscrits dans le cadre de la mesure LEADER. Ils jouent un rôle fédérateur et mobilisateur essentiel pour la mise en œuvre d'initiatives au service du développement rural. Nous sommes allés à leur rencontre.

Pour rendre compte de l'application de la mesure LEADER dans notre Région, nous avons interrogé 13 GAL à travers la présentation d'un de leurs projets phares, qu'il soit inscrit dans le cadre de cette programmation 2014-2020 ou de la précédente; mais également à travers le portrait d'une nouvelle coordinatrice.

A la fois témoins privilégiés et acteurs du développement rural, les GAL ont une vision claire des spécificités qui caractérisent le territoire qu'ils couvrent. Et les projets qu'ils portent sont justement le reflet d'une réalité locale.

Cette adéquation avec la réalité de terrain est l'une des clés d'analyse transversale de ces 12 projets mis en avant. Si chacun d'entre eux constitue un exemple à suivre, ils n'en demeurent pas moins "uniques", parce que construits par et pour les acteurs locaux, sur base d'un besoin lié aux singularités d'un territoire.

## La mesure LEADER

LEADER est l'acronyme de "Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale". Il s'agit d'une mesure intégrée au Programme européen et wallon de Développement Rural. Dans le cadre de la programmation 2014-2020, LEADER vise à répondre à l'une des priorités de l'Union européenne pour le développement rural : "Promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales". Le budget qui lui est consacré dans le PwDR 2014-2020 est de 30.701.381 €, financé par la Wallonie à hauteur de 57% et par l'Europe à hauteur de 43%.

## Les 7 spécificités de la mesure LEADER

L'approche LEADER repose sur sept principes auxquels doivent répondre les projets portés par les GAL :

- 1. L'approche territoriale.** Les projets doivent être pensés et menés pour un territoire homogène, ayant une cohésion sociale, souvent caractérisé par des traditions communes, une identité locale, un sens d'appartenance ou des besoins et des attentes communs. En Wallonie, le territoire se compose d'au moins trois communes contiguës. Cette dimension supracommunale donne aux projets une véritable plus-value par rapport à des initiatives menées à l'échelle d'une commune, voire d'une entité.
- 2. L'approche ascendante.** Les projets doivent être élaborés et mis en œuvre de manière participative avec la population. L'objectif est que les projets soient identifiés par les acteurs locaux et que ces derniers participent à la prise de décision concernant la stratégie et la sélection des priorités sur leur territoire.
- 3. Le partenariat public-privé.** Tous les projets doivent associer des communes et des partenaires privés. Il en est d'ailleurs de même pour les GAL qui doivent associer ces deux types de partenaires, en veillant à respecter l'équilibre entre les différents secteurs socio-économiques du territoire.
- 4. Le caractère innovant.** LEADER peut jouer un rôle important pour favoriser des approches novatrices du développement dans les zones rurales. L'innovation doit s'entendre au sens large. Elle peut signifier l'introduction d'un nouveau produit, d'un nouveau processus, d'une nouvelle organisation ou d'un nouveau marché. Les projets doivent présenter une approche innovante pour le territoire.
- 5. L'approche multisectorielle et intégrée.** Les projets doivent concerner plusieurs secteurs du développement rural. Ils doivent être liés et coordonnés en un ensemble cohérent.
- 6. La mise en réseau.** Par leurs actions et leurs projets, les GAL favorisent les échanges, le partage d'expériences et de savoir-faire. L'objectif étant d'optimiser l'essaimage de bonnes pratiques et de diffuser l'innovation.
- 7. La coopération.** Certains projets doivent être menés en coopération avec d'autres territoires LEADER. Il peut s'agir d'une coopération au sein d'une même région (coopération interterritoriale) ou avec d'autres pays membres (coopération transnationale).

## GAL 100 VILLAGES – 1 AVENIR LA FILIÈRE BOIS, BRANCHE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Situé au sud de la communauté germanophone, à la frontière avec l'Allemagne et le Grand-duché du Luxembourg, le territoire du GAL "100 Villages – 1 Avenir" se caractérise par une présence massive d'espaces boisés. C'est donc tout naturellement qu'un projet de constitution d'un centre d'impulsion de la filière bois a été proposé par le GAL lors de la précédente programmation.

"L'idée centrale de ce projet est de mettre en place un centre d'impulsion pour le développement de la filière bois, un domaine au cœur de l'activité

économique du territoire", explique Helmut Henkes, responsable de projets LEADER. "L'une des premières étapes a été de définir le niveau d'implication et les rôles attribués aux différentes entreprises locales associées au projet."

En effet, le projet regroupe à la fois des entreprises privées (scieries, menuiseries) et des associations locales. Le GAL joue notamment un rôle de coordinateur et fait le relais auprès des pouvoirs publics : la Région wallonne, l'Office Economique Wallon du Bois et la Communauté germanophone.

Ce centre d'impulsion, lancé dans le cadre de la précédente programmation, n'est pas encore véritablement sorti de terre. Il devrait prendre ses quartiers dans un tout nouveau campus bois, situé à Saint-Vith.

Le projet comporte également un large volet dédié à la construction durable. "Dans le même esprit, nous souhaitons travailler avec des entreprises locales, avec pour objectif de provoquer des synergies entre elles, voir si elles ont besoin d'informations ou de transferts de technologies dans ce domaine porteur qu'est la construction durable."

Bref, ce projet rassemble entreprises, associations et, *in fine*, le grand-public dans une perspective de développement économique : les candidats bâtisseurs étant des clients potentiels pour les entreprises de la région.



## GAL – BOTTE DU HAINAUT TRADITION PATRIMONIALE

Les habitants de la région de la Botte du Hainaut sont fiers de la richesse patrimoniale de leur territoire, qu'il s'agisse de bâtisses, de paysages ou de savoir-faire. Et ça, le GAL en est parfaitement conscient. "Cette thématique est historique sur notre territoire", précise Delphine Guérisse, coordinatrice du GAL. "Elle a fait, à de nombreuses reprises, l'objet de projets inscrits dans divers programmes européens".



Dans le cadre de la nouvelle programmation 2014-2020, le GAL de la Botte du Hainaut vient de déposer un projet intitulé "BÂTI-BOTTE". L'objectif est de faire du patrimoine architectural un levier de développement économique pour la région. "Nous parlons ici de tous les types de patrimoines et pas uniquement des éléments les plus remarquables, ceux qui sont classés. Le projet englobe également le patrimoine plus modeste, qui fait partie du quotidien des habitants", précise Delphine Guérisse.

Le projet se divise en 4 actions concrètes :

- L'actualisation de l'inventaire IPIC. Celui actuellement disponible auprès de la Région est vieux de 4 à 5 ans et doit être remis à jour. Le GAL travaille actuellement sur l'inventaire de Chimay, une commune clé du territoire.
- La réalisation d'un "portrait" des caractéristiques architecturales du territoire. Ce portrait débouchera ensuite sur la réalisation d'un livret et sur l'organisation d'une exposition qui aura la particularité d'être créée par les habitants. Ce sont eux qui décideront, de manière collégiale, ce qui représente le mieux le patrimoine de leur région.
- L'étude de faisabilité de construction de routes du patrimoine. Le but ici est d'essayer de baliser des sentiers reliant tous les points emblématiques de la région. Il s'agit d'une valorisation du patrimoine qui se veut à la fois pédagogique et touristique, puisque ces routes seront empruntées tant par les locaux, curieux de se prêter au jeu de piste, que par les visiteurs de la région.
- La dernière action consiste à impliquer directement l'enseignement. Le GAL souhaite mettre en place des classes du patrimoine pour sensibiliser les enfants à la richesse de leur région dès leur plus jeune âge, et peut-être même les inciter à contribuer à la préservation du patrimoine territorial. La sensibilisation ne vise pas seulement les élèves, mais aussi les enseignants. Le GAL collabore avec le Centre des Métiers du Patrimoine pour proposer aux instituteurs un accompagnant afin de mettre en place un projet patrimonial avec les élèves.

## GAL CONDROZ-FAMENNE

### UN TERRITOIRE SANS FRACTURES

En déposant son projet "Un territoire sans fracture", le GAL Condroz-Famenne poursuit un objectif prioritaire bien identifié : lutter contre l'isolement social. Au départ de la réflexion, un constat : malgré les nombreuses initiatives citoyennes menées dans la région, certaines personnes restent isolées et ne participent pas à la vie de leur localité.

Le problème est en partie dû à l'organisation du territoire. En Wallonie rurale, la concentration des activités se fait toujours au centre des régions, menant ainsi à la réclusion des petits villages. Cet isolement est synonyme de perte du lien social.

C'est dans une perspective de lutte contre l'isolement, les fractures générationnelles

et le manque de diversité/la disparité des services, que s'inscrit le nouveau projet du GAL qui compte 2 volets.

**Volet 1 :** "Un territoire de rencontres". Le GAL compte créer une structure chargée de former, de gérer et de coordonner des "facteurs sociaux" au sein des différentes entités du territoire. "Ces bénévoles iront de portes en portes à la rencontre des personnes plus âgées. Histoire de parler avec elles et de les sortir de leur situation d'isolement. C'est exactement ce que faisaient les facteurs avant, quand ils avaient le temps de discuter avec leurs clients en déposant le courrier", nous explique Anne-Sophie Focant.

Le GAL envisage également la mise en place d'un système de parrainage entre adolescents et personnes âgées sur base de binômes intergénérationnels, ainsi que l'organisation d'actions de transmission des savoirs entre les générations.



**Volet 2 :** "Un territoire bien desservi". Il comprend un projet de création d'une épicerie de village, ainsi qu'un autre pour une délocalisation des activités et offres de loisirs vers les villages.

C'est grâce à ce genre d'initiatives que le GAL espère redonner la possibilité à des personnes isolées de participer à la vie sociale de leur territoire.

## GAL CULTURALITÉ EN HESBAYE BRABANÇONNE

### POUR UNE PLUS GRANDE COHÉSION SOCIALE

Le GAL Culturalité a placé la cohésion sociale au cœur de son action. Comme le rappelle Marie Langhendries, coordinatrice du GAL "La dimension sociale fait partie du développement rural". Leur projet "cohésion sociale et mobilisation citoyenne", inscrit dans la nouvelle programmation, est en phase de lancement.

Derrière celui-ci, on retrouve l'envie de faire du territoire une véritable plateforme d'échanges et de partages intergénérationnels. Deux publics-cible sont particulièrement visés par cette initiative :

- Les aînés (+ de 65 ans). Ils représentent près de 25% de la population locale et il est essentiel de ne pas les délaisser, et de ne pas amplifier le phénomène d'isolement en les intégrant au mieux dans les plans sociaux.
- Les jeunes (12 à 25 ans). C'est un public difficile à atteindre, et qui doit être sensibilisé pour qu'il s'implique davantage dans le développement de son territoire.



Afin de déterminer les mesures à mettre en œuvre à l'attention des aînés, le GAL s'est tout d'abord attelé à définir leurs besoins, plus particulièrement en termes de mobilité, de logement et d'implication dans la vie sociale locale. Ils sont les dépositaires de compétences et d'un savoir pouvant être mis à profit pour le développement de la région.

Une mesure spécifique sera consacrée à la problématique du logement pour les aînés. Bien que plusieurs alternatives au logement traditionnel existent déjà (habitat groupé, habitat intergénérationnel, etc.), le GAL veut faire en sorte que le territoire s'adapte à ces besoins. Il mettra en place une cellule de réflexion et de propositions afin de sensibiliser les communes à devenir porteur et moteur de ces changements.

En ce qui concerne les jeunes, plusieurs mesures sont envisagées. Citons la création d'un bus itinérant de prévention et d'animation, en partenariat avec les services d'Aide en Milieu Ouvert. Un projet mobile, parfaitement adapté au contexte rural du territoire. Une autre mesure concerne la mise en ligne d'un site web créé pour et par les jeunes, et qui recensera une série d'informations culturelles, de conseils en matière de prévention, des offres pour des jobs d'étudiant, etc.

"Toutes ces mesures sont animées par des objectifs communs : renforcer la cohésion sociale sur le territoire, impliquer l'ensemble des acteurs locaux et stimuler des liens intergénérationnels", conclut Marie Langhendries.

## GAL HAUTE-SÛRE FORÊT D'ANLIER LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS LOCAUX DANS LE SECTEUR CULTUREL

"Le territoire est caractérisé par un véritable bocage culturel qui se traduit par une grande diversité de petits projets. Il y a plein d'artistes souvent très talentueux, mais qui ne sont pas connus au-delà de leur village, voire de leur commune. Le défi était de les faire connaître, mais surtout de faire en sorte qu'ils collaborent ensemble." C'est en ces termes que Donatien Liesse nous présente l'un des projets majeurs du GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier inscrit dans le cadre de la précédente programmation : le festival "Le Charivari du Parc".

Après les 4 éditions du festival, on peut qualifier le projet de succès, tant en termes de partenaires culturels impliqués (52) dans la programmation, qu'en termes de participation du public (plus de 6.000).

"Le festival a permis la création de liens de convivialité entre ces gens qui ne se connaissaient pas et qui, après les 4 éditions, continuent à travailler ensemble. Certains duos ou trios entre comédiens



et musiciens se sont formés grâce à ce projet", ajoute Donatien Liesse.

Aurolé de ce succès, le GAL a proposé deux autres projets culturels dans le cadre de la nouvelle programmation.

Le premier est un projet de collecte du patrimoine oral et immatériel, c'est-à-dire des récits de vie. Il est proposé par le musée en Piconrue, à Bastogne. Il sera mis en œuvre en association avec la section multimédia d'une école du territoire, deux comédiens professionnels, ainsi qu'une anthropologue spécialisée dans la collecte et l'analyse de témoignages. Ces derniers, récoltés auprès de personnes âgées dans les différents villages du territoire, seront enregistrés et reproduits sur papier dans le cadre d'une exposition, dans un travail de mémoire collective.

Le deuxième s'inscrit en droite ligne du festival Charivari. Intitulé "Centre de mon monde", ce projet est proposé par le Centre culturel d'Habay. Il s'agira d'une démarche artistique participative dans les régions les plus rurales du parc. Le Charivari du Parc est sans conteste une première étape vers un meilleur maillage culturel et associatif. Le présent projet vise à franchir une nouvelle étape, en intégrant dans le processus de maillage l'habitant du Parc et son propre vécu. Il s'agit de susciter auprès de la population des envies de s'interroger sur les différents aspects régissant leur vie quotidienne, passée et présente, en vue de mieux se connaître et de mieux se comprendre. L'objectif ici est d'arriver à développer, en zone rurale, dans un village, ces concepts si importants à la cohésion de notre société que sont la démocratie culturelle et la démocratisation de la culture.

## GAL LESSE ET SEMOIS

### LA VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX

Le territoire se caractérise par la présence d'exploitations agricoles de petite taille et qui n'ont pas accès aux circuits locaux de commercialisation de leurs produits. "La région est peu peuplée et les contacts directs entre producteurs et distributeurs ne sont pas évidents



à mettre en place", explique Corentin Roland. "C'est ainsi que les éleveurs, qui ne produisent que quelques bêtes par an, n'arrivent pas à créer de liens directs avec les bouchers de la région pour vendre leurs produits sur le territoire."

Cette problématique touche à la fois les éleveurs, mais également les maraîchers. Pour écouler leur production, ils sont contraints de passer par des structures extérieures, ce qui représente une perte de temps et engendre des coûts supplémentaires, ne fut-ce qu'en matière de transport.

Partant de ce constat, le GAL a proposé la mise en place d'un programme visant à créer une coopérative agricole qui doit, à terme, offrir des solutions globalisées et locales pour la transformation (abattage, découpe) et la commercialisation de leurs produits.

L'objectif, est bien entendu, la valorisation des produits locaux par une organisation

collective et centralisée de la distribution auprès d'un public local, mais également à destination de cibles extérieures. Il est notamment question d'exporter la production dans une grande surface coopérative bruxelloise, Bees Coop.

A terme, le GAL compte également équiper le territoire d'un atelier de découpe de la viande, à proximité de l'abattoir de Gedinne, ainsi que d'un atelier de conditionnement des productions animales et végétales. Il s'agirait d'un véritable hall relais agricole couvrant l'ensemble du territoire. "Nous aurions ainsi une chaîne complète d'abattage et de découpe, prioritairement à destination des éleveurs de la région, mais également ouverte aux autres", nous précise Corentin Roland. "Nous savons qu'un tel atelier prendra du temps à voir le jour, mais nous souhaitons être à l'initiative du projet et constituer un dossier de candidature pour avoir accès à un subside dans le cadre du Plan Marshall."

## GAL PAYS DES CONDRUSES UNE COOPÉRATIVE À FINALITÉ SOCIALE

Quelles réponses concrètes peut-on apporter aux agriculteurs qui souhaitent disposer de revenus complémentaires ? Voilà, en substance, la question à laquelle le GAL a souhaité répondre en développant le projet "Point ferme".

Le projet répond clairement à une demande des agriculteurs, très nombreux dans la région, mais qui travaillent souvent de manière isolée. Pour le GAL, une démarche de sensibilisation et d'information ne suffisait pas, il fallait quelque chose de concret. C'est ainsi qu'est née l'idée de créer une coopérative d'agriculteurs qui leur permettrait de vendre leur production en circuit court.

"Nous avons été à la fois animateur territorial et incubateur du projet", nous confie Jean-François Pêcheur.

"Animateur parce que le GAL a mené, en amont, une étude de faisabilité et que nous avons procédé à la récolte de fonds. Incubateur parce que durant un an, ce sont les membres du GAL qui se sont chargés de la gestion de la coopérative. Mais au terme de cette première année, ce sont les agriculteurs qui ont repris le flambeau et qui s'occupent de tout", explique-t-il.

Aujourd'hui, on peut clairement affirmer que cette coopérative est un véritable levier de développement économique pour la région. Elle regroupe à la fois des producteurs locaux ainsi que d'autres venant de toute la province de Liège. Ce ne sont pas moins de 600 paniers de légumes qui sont vendus chaque semaine. La coopérative a généré des emplois directs (les gestionnaires de la coopérative) et indirects (les producteurs).

Le GAL et Point Ferme continuent leur aventure lors de cette programmation : un hall relais agricole sera construit



à Nandrin, et servira de plate-forme logistique à la coopérative tout en permettant d'assurer un développement de ses activités dans des conditions optimales.

## GAL DU PAYS DE L'OURTHE SUR LE CHEMIN DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de la programmation 2014-2020, Le GAL Pays de l'Ourthe poursuit son objectif de développement de l'économie locale durable, avec un projet de soutien des communes dans leur mobilisation des habitants pour avancer sur le chemin de la transition énergétique. Concrètement, le GAL compte élargir sa vision des ressources

de développement local au travers de 4 projets de filières économiques durables.

"On est parti du constat que nous disposions de beaucoup de ressources naturelles que l'on ne mettait pas assez en valeur, comme le bois-énergie ou l'eau, alors que le Pays de l'Ourthe est particulièrement bien desservi à ce niveau-là", précise Nathalie Malmedier.

Au-delà de la volonté de préserver un environnement exceptionnel, la démarche vise à encourager toutes

les initiatives qui permettent une réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en créant des emplois dans le domaine énergétique.

Il existe sur le territoire une vraie dynamique de coopérative qui va en ce sens et le GAL a reçu des fiches initiatives d'acteurs locaux. "Plusieurs pistes ont déjà été expérimentées sur le territoire. Notre volonté est de voir dans quelle mesure ces exemples peuvent être reproduits ailleurs", ajoute Nathalie Malmedier.

Le GAL travaille dans le cadre de la Convention des Maires et ce projet s'inscrit dans les objectifs européens de réduction des gaz à effet de serre. "Nous avons une approche négawatt avec la volonté de mettre en œuvre une série de mesures concrètes pour aider le citoyen à réduire ses consommations par un changement de comportements, en isolant mieux les maisons, etc.", ajoute Nathalie Malmedier.

Il s'agit donc d'un projet "pluriel", touchant à la fois à la protection de l'environnement et au développement économique. Il associera diverses coopératives et acteurs locaux, avec une démarche d'information à destination de la population.



## GAL DES PLAINES DE L'ESCAUT

### LE RÔLE SOCIAL DE L'AGRICULTURE



Le GAL des Plaines de l'Escaut fait partie des nouveaux venus au sein des GAL. Dans le cadre de la programmation 2014-2020, c'est une initiative de quelques agricultrices de la région qui est à l'origine d'un projet où l'agriculture se met au service de l'intégration sociale et professionnelle.

Au départ, ces agricultrices souhaitent donner un sens à leur action et faire en sorte que le rôle social du monde agricole soit mieux reconnu. Elles sont venues au GAL chercher du soutien et un appui technique pour mieux faire connaître leur activité d'accueil.

Elles défendent, à juste titre, l'idée que l'agriculture peut participer activement à l'insertion sociale de personnes en situation de détresse. En accueillant des personnes en difficulté, en les formant et en les impliquant dans les tâches de la ferme, les agricultrices leur permettent de regagner de la confiance et de s'intégrer dans la société.

Pour mobiliser le plus grand nombre d'acteurs, mais aussi pour entendre leurs besoins et attentes, le GAL a contacté plusieurs institutions de la région qui accueillent un public fragilisé. Et depuis septembre, il organise, en collaboration avec les agricultrices à l'origine de l'initiative, des accueils dans les fermes participantes.

"C'est encore un peu tôt pour se fixer des objectifs chiffrés précis", souligne Geneviève Maistriau. "Nous avons prévu de nous revoir avec l'ensemble des participants fin 2017, pour tirer un premier bilan de l'opération. Nous comptons beaucoup sur la bouche-à-oreille pour toucher, voire sensibiliser, un maximum d'agriculteurs à la démarche. Et qui, sait, multiplier les points d'accueil dans les fermes de la région."

## GAL ROMANA

### ESSAIMAGE D'INITIATIVES LOCALES

Le GAL a déposé plusieurs fiches projets de dynamisation et de coordination de diverses initiatives locales autour, notamment, de la thématique des jardins et du maraîchage. Un choix opéré sur base du bilan des projets menés lors de la précédente programmation et qui a souligné le rôle de "liant" joué par le GAL auprès des nombreuses associations locales.

"Nous nous sommes rendus compte de la plus-value importante de notre GAL dans son rôle de coordinateur de projets initiés au niveau local", souligne Corinne Vanvolsem. "Nous avons permis à des associations de se réunir, de partager leurs expériences et de trouver des solutions communes aux problèmes qu'elles rencontraient."

Dans la pratique, au-delà de cette coordination générale, le GAL a, par exemple, permis le financement de résidences d'artistes et de formations artistiques pour les opérateurs et leurs publics.

Parmi les différentes initiatives soutenues par le GAL dans le cadre de la programmation 2014-2020, on peut citer celle portée par l'asbl "Article 27" et La Maison de la Culture. Elle consiste en la réalisation d'un jardin nourricier sur un terrain de la Ville de Marche. Il s'agira d'un jardin public qui servira d'outil de communication, d'animation et d'échanges, permettant au public visé de s'exprimer.

Une autre initiative concerne l'aménagement d'un jardin par une maison de jeunes à proximité de son local et d'un Ravel.

Une troisième est une fiche numérique, portée par une autre maison de jeunes... "La diversité des thématiques abordées nous donne une vue transversale de tout ce qui se passe sur le territoire", explique Corinne Vanvolsem. "Et l'un de nos objectifs est de faire en sorte que tous les participants se rencontrent, échangent et partagent. Le tout dans un but d'essaimage, pour que des initiatives menées au niveau d'un quartier se répercutent sur l'ensemble du territoire".







## **GAL ENTRE-SAMBRE-ET- MEUSE** **PLATEFORME ESPACE VERT**

Le GAL Entre-Sambre-et-Meuse a mené un projet appelé "Plateforme espace vert". L'objectif principal était de mettre en avant des pratiques d'aménagement d'espaces verts et d'interventions paysagères pour le maintien de la biodiversité. Cette action s'est inscrite dans la continuité d'une étude paysagère réalisée dans le cadre de la programmation 2000-2007.

Celle-ci énumérait un certain nombre de conseils et de recommandations pour le maintien de la biodiversité. L'idée était de déployer des pratiques innovantes pour réaménager le territoire et restaurer plusieurs sites, comme les vergers "haute-tige", nombreux dans la région. "Pour cette action, il y a eu un véritable travail de diagnostic et d'inventaire, mais également une démarche de sensibilisation des propriétaires avec, à la clé, une intervention financière pour restaurer ces vergers", nous rappelle Olivier Servais, coordinateur du GAL.

Dans la région, il faut reconnaître que l'environnement n'est pas toujours la première des priorités. Et avec la proximité de Charleroi, l'urbanisation du territoire empiète parfois sur le maintien de la préservation de l'environnement.

Pour être la plus efficace possible, la démarche de sensibilisation incitait les propriétaires à réaliser eux-mêmes les travaux de restauration, sous la conduite, les instructions et avec des plans fournis par le GAL ou un des partenaires (Les Bocages ASBL). Au total, ce ne sont pas moins de quarante sites qui ont été restaurés.

"Le rôle du GAL a été de mettre à disposition des habitants du territoire certaines compétences pour les aider dans cette démarche. L'équipe des porteurs du projet était composée d'un agronome, d'un architecte paysagiste et d'un partenaire spécialiste de la question des vergers", précise Olivier Servais.

Le projet comportait un large volet "information" afin de toucher un maximum de personnes. Le GAL n'a pas hésité à faire du porte-à-porte ou à utiliser son réseau de partenaires locaux pour relayer l'information. Il a également organisé des séances de formation-démonstration sur le terrain, pour partager les bonnes pratiques en la matière.

Dans le cadre de la programmation 2014-2020, une démarche assez similaire est proposée au niveau cette fois du secteur agricole, occupant près de 65% de l'espace rural. Avec comme objectif la mise en avant de pratiques agricoles innovantes en faveur de la biodiversité (faune, flore, vie du sol et cours d'eau), pratiques développées sur des "fermes pilotes" et encadrées par un pool de partenaires (GAL, Natragriwal, Greenotec, Contrats Rivières, Phytowal, naturalistes locaux).

## **GAL PAYS DES TIGES ET** **DES CHAVÉES** **DÉVELOPPEMENT DE** **LA FILIÈRE ÉQUESTRE**

Considérée comme la "capitale du cheval" en Belgique, la région de Gesves compte un très grand nombre d'opérateurs actifs dans le milieu équestre. C'est ainsi que l'on retrouve de nombreux manèges, des vétérinaires, des ostéopathes, des dentistes spécialistes du cheval, une école d'équitation à Gesves, ainsi que plusieurs concours de renom.

C'est lors de la programmation 2000-2007 que le GAL Pays des Tiges et des Chavées a inscrit cette thématique dans ses projets de développement économique. Un diagnostic a été réalisé afin d'identifier les besoins des acteurs locaux dans ce domaine. "On s'est rendu compte que ces

gens ne communiquaient pas entre eux. Chacun travaillait de son côté", explique Xavier Sohet, coordinateur du GAL. "C'est pour mettre en réseau tous ces petits acteurs que nous avons créé l'asbl Galop-Condroz". La structure est maintenant parfaitement autonome et vient en aide à de multiples opérateurs locaux.

Le projet comportait également deux autres volets. Le premier était consacré à la professionnalisation de la randonnée équestre. Le GAL a ainsi identifié, recensé et balisé quelque 250 km de boucles équestres. Une démarche d'envergure menée en collaboration, notamment, avec le CGT, le Département de la Nature et des Forêts ou encore la DG03.

Le dernier volet visait à promouvoir les concours hippiques de la région. Le but était de conscientiser les habitants sur l'importance de l'activité équestre sur leur territoire. "Le GAL a consacré un budget non seulement pour soutenir

l'organisation des concours, mais aussi pour sensibiliser les citoyens et démontrer l'importance du secteur pour le développement économique de la région", souligne Xavier Sohet.

L'activité équestre est toujours au centre d'un des projets retenus pour cette nouvelle programmation 2014-2020. L'accent sera cette fois mis sur une démarche de partenariat international avec, comme objectif, la mise en avant et le partage de bonnes pratiques dans le secteur équestre.



# INTERVIEW CROISÉE : FABIAN DANIEL & SAM MAGNUS

Une fois n'est pas coutume, cette rubrique jeune sera consacrée à un portrait croisé de deux agriculteurs de part et d'autre de la frontière linguistique. L'occasion de confronter leurs points de vue sur leur profession et son avenir.

**Pouvez-vous présenter votre exploitation ?**

**FABIAN DANIEL (FR)**

C'est une exploitation de grandes agricultures variées (céréales, légumes...), avec différentes animations, le tout en bio. Je suis par ailleurs actif dans l'écoconstruction, avec la production de produits à base de chanvre ou de paille de céréales. Aujourd'hui, je suis le seul dans cette région de l'Europe à fournir des matériaux d'écoconstruction de cette façon.

Tout est en bio. C'était une évidence. Dès qu'on a eu les moyens de financer la reconversion, on l'a fait. Cela a du sens vis-à-vis du monde qui nous entoure et cela a surtout beaucoup de sens en tant qu'agriculteur. Au départ, je voulais passer au bio petit à petit. Mais un jour, je me suis retrouvé avec mes produits phytosanitaires et mon bébé dans la même voiture. L'année suivante, nous étions passés au bio.

**SAM MAGNUS (NL)**

Nous sommes principalement spécialisés dans le chicon, mais nous combinons l'agriculture et l'horticulture. Nous avons, d'une part, la culture de chicon en tant que telle, mais

aussi, d'autre part, les racines pour la culture des chicons, les pommes de terre et les céréales pour apporter un peu de variété.

**Pourquoi avoir choisi ce métier d'agriculteur ?**

**FABIAN DANIEL (FR)**

Mon itinéraire est un peu particulier... Je ne suis pas né à la ferme et j'ai repris l'exploitation de ma grand-mère. Nous avons donc "sauté une génération", en quelque sorte. Durant mes études d'ingénieur agronome, je me suis rendu compte de l'importance qu'allait prendre l'agriculture dans les décennies à venir et de ce qui devait y être fait pour faire bouger les choses.

**Durant mes études d'ingénieur agronome, je me suis rendu compte de l'importance qu'allait prendre l'agriculture dans les décennies à venir et de ce qui devait y être fait pour faire bouger les choses.**

*Fabian Daniel*

**SAM MAGNUS (NL)**

J'ai grandi dans ce milieu. Je suis actif dans l'exploitation depuis que je suis petit. J'ai obtenu mon diplôme de bio-ingénieur et j'ai ensuite travaillé avec mes parents pendant un an et demi. Depuis 18 mois, cette exploitation est désormais la mienne.

J'ai deux sœurs. L'une d'elles travaille à mi-temps dans l'exploitation, l'autre ne s'y intéresse pas. Pourtant, nos parents ne nous ont jamais poussés vers l'agriculture. Dans mon cas, c'est une passion. Avant de commencer ici, j'ai travaillé dans une entreprise classique et exercé des jobs de vacances. J'y ai découvert que je n'aime pas qu'on me dise ce que je dois faire. Mon métier me permet de créer ma propre entreprise et d'être mon propre patron. Mon travail est, en outre, très varié. Je peux passer une heure au bureau, puis une autre dans les champs.

**Qu'est-ce qui vous passionne le plus dans le métier d'agriculteur ?**

**FABIAN DANIEL (FR)**

Je pense que c'est le fait d'être au centre de tout. Ce que je veux dire c'est qu'à notre époque, il n'existe pas un secteur qui ne passe pas par l'agriculture. Que ce soit dans l'alimentation ou dans l'énergie, par exemple. J'aime aussi le contact avec le grand public : les gens viennent à la ferme et on a l'occasion de discuter avec eux.

**SAM MAGNUS (NL)**

La culture au sens propre, sans aucun doute. Vous devez tenir compte des caprices de la nature pour arriver au meilleur produit possible. Vous devez obtenir le meilleur rendement avec l'apport le plus limité possible. Ce défi de faire pousser des plantes me procure une immense satisfaction.

## Comment voyez-vous l'avenir de votre profession ? Qu'est-ce qui va changer selon vous ?

### FABIAN DANIEL (FR)

Ma réponse est : mal, très mal. Je vois bien tout ce qui se passe autour de moi et je suis très pessimiste : nous allons vers une disparition pure et simple des agriculteurs. Nous sommes entrés dans un mouvement très rapide d'appropriation des terres par un minimum de personnes. On crée de super-exploitations gérées non plus par des fermiers, mais par le monde industriel.

Les médias se demandent souvent pourquoi il n'y a pas plus de jeunes dans le monde agricole. Il faut savoir qu'à l'heure actuelle, lorsqu'un jeune veut reprendre une ferme rentable, pour avoir le droit de louer il a besoin d'un million d'euros. C'est tout simplement impossible. Alors, oui, je vois de belles initiatives menées à un niveau très local. Mais je vois aussi pas mal de choses qui me font penser que l'on va droit dans le mur.

### SAM MAGNUS (NL)

Notre secteur va encore plus se diversifier. Les entreprises devront, selon moi, faire des choix clairs. Elles peuvent s'orienter vers un marché de niche, vers la vente à domicile, vers la cueillette en libre-service, vers une spécialisation poussée dans un produit ou vers l'agriculture à grande échelle... D'innombrables possibilités s'offrent à nous.

Par ailleurs, l'administration devient de plus en plus présente, et la réglementation de plus en plus contraignante. Nous sommes encore loin de faire un travail de bureau, mais l'aspect administratif s'intensifie tout de même.

Nous devons toutefois voir ces changements dans la bonne perspective. Les vieux agriculteurs critiquent souvent les jeunes exploitants qui construisent de gigantesques étables ou qui se lancent dans d'énormes rénovations. Mais faites un saut de trente ans en arrière et comparez ces agriculteurs à leurs parents. Les changements étaient aussi révolutionnaires !

Tout évolue. Et les agriculteurs doivent, eux aussi, suivre le mouvement sur le

plan des nouvelles technologies, mais aussi de la demande changeante de la société. Il faut surfer sur la vague...

**Notre secteur va encore plus se diversifier. Les entreprises devront, selon moi, faire des choix clairs. Elles peuvent s'orienter vers un marché de niche, vers la vente à domicile, vers la cueillette en libre-service, vers une spécialisation poussée dans un produit ou vers l'agriculture à grande échelle... D'innombrables possibilités s'offrent à nous.**

*Sam Magnus*

## Si vous en aviez la possibilité, que changeriez-vous pour améliorer votre situation professionnelle ?

### FABIAN DANIEL (FR)

Selon moi, il faut remettre de l'ordre et sortir le milieu agricole du monde économique qui est en train de le détruire. C'est ce qu'on appelle aussi l'exception agricole. Même l'agriculture biologique est en train de se détruire. Le bio industriel a déjà tué le bio. Dans cinq ans, le bio tel qu'on le connaît actuellement n'existera plus.

### SAM MAGNUS (NL)

Je suis heureux comme je suis, même s'il y a toujours mieux. J'aimerais trouver un meilleur équilibre entre travail et temps libre. Travailler beaucoup n'est pas un problème, mais je continue constamment à réfléchir, même le soir. Je ne peux donc jamais presser le bouton d'arrêt après mon travail. Pouvoir appuyer sur ce bouton, voilà ce dont chacun de nous a besoin.

## Selon vous, est-ce que le métier d'agriculteur est le même au nord et au sud du pays ? Pourquoi ?

### FABIAN DANIEL (FR)

La différence entre l'agriculture wallonne et flamande se joue au niveau des mentalités et des pratiques agricoles. Du côté néerlandophone, la vision industrielle est encore plus poussée que chez nous. L'absence d'une agriculture bio en Flandre en est le parfait exemple.

### SAM MAGNUS (NL)

Je ne connais pas d'agriculteurs wallons. Je ne peux donc pas vraiment exprimer un avis. Mais ils ont plus d'espace et sont moins soumis à la réglementation. Ils ont donc plus de latitude pour leur métier. Je pense que la population y est aussi plus positive à l'égard des agriculteurs, alors qu'ici, elle est moins tolérante. Les gens se plaignent plus vite de tapage nocturne si un tracteur travaille après vingt-deux heures en haute saison. Je pense que c'est moins le cas en Wallonie. Mais, de nouveau, le plus grand espace qu'ils ont à leur disposition fait sans doute que le travail y est moins concentré, ce qui limite les nuisances.



## PAR AMOUR D'UNE RÉGION

**Le Pays de Herve a une grande histoire de collaborations transcommunales. Avec la création du GAL, les initiatives locales prennent une dimension supplémentaire pour s'inscrire dans un projet européen. Maman d'un petit Arthur âgé de 18 mois, Aurélie Lahaye est la coordinatrice de ce nouveau GAL. Elle nous explique son parcours personnel et nous rappelle les atouts et attraits de cette magnifique région.**

Le parcours scolaire d'**Aurélie Lahaye** commence par des études en langues et littératures germaniques à l'ULg. Une formation qu'elle juge trop théorique et qu'elle abandonne au bout d'une année, pour suivre un graduat en commerce extérieur. Une formation polyvalente et pratique qui lui correspond mieux et qui lui "ouvre l'esprit", comme elle aime le préciser. "J'ai ensuite fait la passerelle vers une licence en gestion d'entreprise à HEC Liège, une formation plurielle, avec de l'économie, de la finance, du droit, etc.", précise Aurélie Lahaye.

Elle commence son parcours dans une entreprise d'énergie renouvelable à Bruxelles, dans la cogénération biomasse pour être précis. En tant qu'attachée à la direction, elle aborde de nombreux dossiers touchant à la communication et à la gestion administrative. C'est en octobre 2010 qu'elle rejoint l'asbl Pays de Herve-Futur, initiatrice du GAL.

"Depuis toute petite, j'ai toujours été attirée par la région. Pour son image bucolique, mélange de sérénité et de verdure, mais aussi par... les vaches, mon animal préféré (rires)", nous confie Aurélie Lahaye. Pour répondre à toutes les demandes et gérer des dossiers parfois très "techniques", Aurélie est dans une démarche d'apprentissage permanente, tant au niveau des techniques agricoles que de la ruralité. Son ouverture d'esprit est l'une de ses forces.

Le Pays de Herve bénéficie d'une localisation idéale, au cœur de l'Euregio. Les visiteurs viennent ici pour changer d'air, se détendre et profiter d'un paysage aux étendues plus vertes qu'ailleurs. Sa localisation lui confère une autre particularité : un pouvoir d'ouverture vers les autres. C'est un véritable territoire pluriel, qui est à la croisée de plusieurs régions germanophones, de la Flandre et de la Province de Liège. "Toutes ces caractéristiques se mélangent au Pays de Herve qui a converti cette diversité en une richesse essentielle", insiste Aurélie Lahaye.

Pour Aurélie, le GAL doit jouer le rôle de catalyseur d'énergie pour structurer la dynamique citoyenne présente sur le territoire. "C'est d'ailleurs l'un de mes défis personnels : fédérer toutes les personnes impliquées dans la vie locale", conclut-elle.



# MESURE 19 SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT LOCAL LEADER

La Mesure 19 soutient le programme LEADER en facilitant l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement local, via les actions des Groupes d'Action Locale sur leur territoire.

Afin de répondre au mieux aux différents besoins rencontrés par les GAL dans leurs démarches LEADER, cette mesure 19 se divise en 4 sous-mesures. Celles-ci permettent d'offrir aux GAL un soutien financier.

Afin de définir les projets qui peuvent bénéficier d'une subvention, les candidatures déposées sont analysées suivant des critères prédéfinis. Un procédé appliqué pour l'ensemble des sous-mesures, à l'exception, toutefois, de la 19.1 où seules les demandes répondant à l'ensemble des critères d'éligibilité reçoivent un financement.

**La sous-mesure 19.1 'Soutien préparatoire'** vise à aider les candidats GAL à élaborer leur Stratégie de Développement Local (SDL) par le biais d'un Plan de Développement Stratégique (PDS). L'aide financière porte alors sur les coûts liés à l'analyse du territoire du futur GAL, aux démarches d'information de la population et à la rédaction de la SDL.

Précisons que les GAL peuvent, au choix, élaborer eux-mêmes leur Plan de Développement Stratégique ou confier cette mission à un bureau externe.

**La sous-mesure 19.2 'Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la Stratégie de Développement Local mené par les acteurs locaux'** a comme finalité de soutenir les GAL sélectionnés dans la mise en œuvre de leur Stratégie de Développement Local tout en veillant à :

- s'assurer du développement socio-économique des territoires des GAL;
- renforcer les partenariats au sein des GAL;
- s'assurer d'une mobilisation durable des partenaires privés.

Les bénéficiaires potentiels sont les GAL et/ou tout partenaire capable de mettre en œuvre un projet sur le territoire concerné.

**La sous mesure 19.3 'Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du Groupe d'Action Locale'** compte 3 volets distincts :

#### A) Missions préparatoires aux projets de coopérations transnationaux

Par coopération transnationale, on entend coopération entre des territoires relevant de plusieurs États membres et éventuellement l'un ou l'autre territoire de pays tiers. La mise en œuvre de ce type de projets nécessite un travail préalable d'identification et de prise de contact avec les GAL partenaires situés dans d'autres États membres. Ce volet offre un soutien financier dans le cadre de ces travaux préparatoires.

#### B) Projets de coopération interterritoriale

Il s'agit ici de projets menés en Wallonie ou avec des GAL situés en Flandre. Dans ce cas de figure, le soutien concerne au minimum 2 GAL sélectionnés au terme de la procédure de la sous-mesure 19.2.

Ces coopérations permettront aux GAL d'atteindre la masse critique nécessaire pour viabiliser un projet commun et/ou rechercher des complémentarités entre les territoires.

#### C) Projets de coopération transnationale

Le soutien à de tels projets concerne au minimum un GAL sélectionné au terme de la procédure de la sous-mesure 19.2 et un GAL d'un autre État membre. Ces projets de coopération reposent sur la mise en commun des savoir-faire et/ou des ressources humaines et financières.

Le soutien offert par cette sous-mesure 19.3 a trait aux dépenses liées à la mise en œuvre des actions communes ou propres sur chaque territoire.

#### La sous-mesure 19.4 'Soutien pour les frais de fonctionnement et l'animation'

a pour objectif d'aider financièrement à la coordination de la mise en œuvre des SDL.

Celle-ci s'articule autour de deux axes :

- D'une part, le soutien au financement d'un coordinateur (appui technique) au sein du GAL. Cette coordination requiert un travail important en matière de pilotage et de suivi des projets ainsi que d'animation du GAL. Cet appui technique doit assurer la cohérence d'ensemble de ces projets ;
- D'autre part, le soutien au financement d'un organisme chargé d'assister les opérateurs des GAL dans la gestion financière des projets.

Les bénéficiaires sont soit le(s) GAL, soit un prestataire ayant l'expérience requise pour cette mission d'accompagnement "financier".

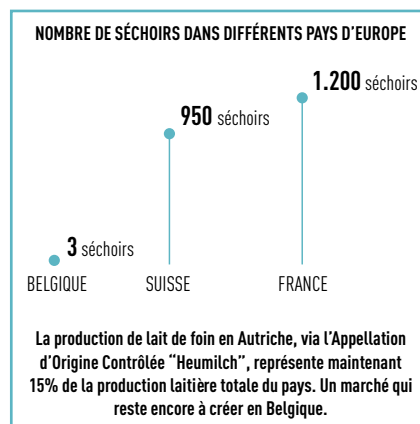
# UNE PRODUCTION LAITIÈRE BASÉE ESSENTIELLEMENT SUR LE FOIN : ÇA MARCHE !

Le 25 août dernier a eu lieu une matinée d'information autour de la question du lait de foin, un lait produit par des vaches dont l'alimentation est essentiellement basée sur le foin. Des techniques de séchage à la possibilité de la création d'un produit de qualité différenciée, cette matinée a été l'occasion, pour divers acteurs, de se réunir autour de ces thèmes.

Ce jeudi 25 août a eu lieu, à Malempré, une matinée d'information et de débat sur le lait de foin en Wallonie : plus de 20 personnes, agriculteurs et fromagers, s'étaient déplacés afin de venir discuter de la création d'une filière "lait de foin".

Aux "manettes" de cette matinée Vincent Sepult, agriculteur laitier, qui a pu suivre, grâce au soutien du RwdR, une formation du SeGraFo sur le séchage de foin en grange. Lors de cette formation en France, Vincent a, en effet, eu l'occasion de se familiariser avec de nombreuses techniques de séchage de foin : ces techniques étant une condition presque indispensable à tout producteur laitier qui voudrait se lancer dans le lait de foin.

La rencontre du Réseau autour du lait de foin a donc, dans un premier temps, permis à Vincent Sepult de restituer ses acquis de la formation SeGraFo, mais aussi de resituer le contexte du lait de foin en Europe (voir encadré). Construction de la grange, techniques de séchage (ventilation, chauffage...) mais aussi de récolte : tous les aspects principaux du séchage de foin en grange ont été abordés lors de cette matinée.



C'est ensuite Guillaume Meniger, de l'asbl Fourrages Mieux, qui a pu présenter son association, mais surtout ses activités. Dans le cadre de la matinée, c'est essentiellement l'expertise de l'asbl en matière de semis et de variétés appropriés au séchage en grange qui a été mise en avant.

Place ensuite au débat entre les participants et les orateurs : comment créer un label "lait de foin" en Wallonie, quid de la valorisation d'un produit de qualité supérieure, comment intéresser le consommateur, est-ce possible d'envisager une mutualisation... ? Le débat a très nettement tourné autour des solutions pratiques et des pistes concrètes pour permettre aux producteurs laitiers de valoriser leur production à un prix juste. Si de nombreuses questions ont été abordées lors de ce débat, elles seront sans doute approfondies lors du suivi de la formation.

Enfin, la journée s'est clôturée sur une visite de l'exploitation de Vincent Sepult, qui a pu montrer aux participants ses installations, mais également ses projets d'implantation d'une grange permettant le séchage de foin.

Et pour la suite ? Le Réseau a décidé de continuer à accompagner l'initiative de la création d'un label "lait de foin" : visite de terrain, mise en réseau, diffusion de bonnes pratiques... Si les modalités n'ont pas encore été précisément définies, il est certain que le Réseau accompagnera cette aventure !



L'Association de promotion et de développement du Séchage en Grange des Fourrages (SeGraFo), née en 2000, rassemble 200 éleveurs de vaches laitières ou allaitantes, de chèvres et de brebis, répartis sur 14 Départements de Bretagne, Pays de Loire, Basse et Haute Normandie. Elle organise des formations autour du séchage en grange, accompagne les éleveurs, favorise les échanges entre éleveurs...

Plus d'infos : [www.segrafo.com](http://www.segrafo.com)

# CARNET DE BORD D'UNE NOUVELLE VENUE À LIBRAMONT

Comme chaque année, la fin du mois de juillet est l'occasion pour la Cellule d'Animation du Réseau de se rendre à la Foire Agricole et Forestière de Libramont. Découvrez le carnet de bord de cette épopée, vue par les yeux d'une nouvelle venue : Coralie Meurice, la nouvelle chargée de mission "communication" du RwDR.



© François-Xavier Cardon

## JEUDI 21 JUILLET

**11h43** : Après 20 minutes d'errance à la recherche du stand, je croise enfin des visages familiers : Daniel et Xavier sont en train de monter le stand. "Mais, on est sur le stand d'Environnement Wallonie" leur fais-je remarquer. "Ah non, ils se sont trompés de pancarte, mais ça devrait être réglé d'ici l'ouverture" me répondent-ils en cœur.

**15h00** : Le stand est presque fini. Pendant que je vais chercher à boire, Daniel en profite pour faire un selfie (il paraît que c'est à la mode).



**15h23** : Les pancartes sont accrochées, les roll-up déroulés, le frigobox rempli, les magazines Ruralités empilés : tout est prêt pour vendredi.

## VENREDI 22 JUILLET

**08h57** : Journée des "professionnels". Les habitués de Libramont, alias Xavier, Emilie et Daniel, papotent avec les vieux de la vieille, pendant que j'admire le premier (et loin d'être le dernier) passage d'un train de Ministres traversant le Hall n°3 au pas de charge.

**10h15** : C'est le baptême du feu pour la nouvelle que je suis : l'heure des premiers échanges avec les visiteurs de la Foire. Je tente de faire bonne figure, mais surtout, j'appelle à l'aide dès que je sèche. Après-tout, c'est l'avantage de

l'équipe du Réseau : multidisciplinaire, on peut toujours faire "appel à un ami" pour répondre aux questions plus précises.

**14h00** : Les membres du Réseau sont également là pour nous aider à répondre aux nombreuses questions : aujourd'hui, c'est Isabelle Jaumotte de la FWA qui est présente. Les autres jours ce seront notamment des représentants de l'UCM, d'Accueil Champêtre en Wallonie ou encore de la FJA qui nous accompagneront.

**18h00** : La journée se finit, si de mon côté j'ai l'impression que cette foire connaît une affluence importante, mes collègues me confient qu'il y a moins de monde que les années précédentes. Le climat agricole morose et la paranoïa sécuritaire y sont sans doute pour quelque chose...

## SAMEDI 23 JUILLET

**09h00** : Cette fois-ci, la Foire est ouverte au grand public. L'affluence est plus importante, mais reste raisonnable. Passage du Ministre Collin au stand du CRA-w situé en face, photos de circonstance avec les huiles...

**18h00** : Après une journée riche en rencontres (nombreux sont ceux qui ont demandé plus d'informations sur les activités du Réseau) il est temps de rentrer chez soi, et de se préparer pour la plus grosse journée : le dimanche !

## DIMANCHE 24 JUILLET

**12h00** : Après trois heures d'affluence sur le stand, et de nombreuses discussions avec les visiteurs, il est temps de s'arrêter pour manger. Libramont, c'est aussi L'Endroit pour déguster les spécialités des producteurs : jus de pomme, glaces, bières, burgers (même de bison !)... tout est définitivement bon à Libramont.

**17h50** : Cette fois-ci, notre Ministre M. Collin a le temps de s'attarder sur les différents stands de Libramont : l'occasion pour l'équipe d'échanger quelques mots avec celui qui pilote en grande partie le Programme wallon de Développement Rural.

## LUNDI 25 JUILLET

**16h00** : Même si le lundi reste une journée calme, elle est encore riche en agriculteurs et producteurs qui viennent glaner des informations : le Réseau est, en effet, une mine de conseils et de bonnes pratiques ! On arrive, d'ailleurs, tout doucement à la fin de notre stock de Magazines Ruralités : un véritable succès, notamment auprès du grand public.

**17h30** : On commence à remballer : les dos de Benoît et Lorraine sont mis à rude épreuve ! Il faut, en effet, rapatrier tout le matériel vers la voiture de Benoît, à un peu plus de 800 mètres.

**18h30** : Voilà, c'est fini. Tout est rangé, il est temps de dire au revoir à la Foire de Libramont 2016. Ce fut une aventure à la fois enrichissante et épuisante.

# LES PROJETS DE COOPÉRATION ET LE REDR

Les projets de coopération menés au sein de la démarche LEADER se multiplient et prennent de plus en plus d'importance. Ils ouvrent une nouvelle dimension aux projets locaux en offrant la possibilité aux zones rurales de développer conjointement des solutions innovantes à des problèmes communs.

Cette caractéristique confère à ce type de projets une valeur ajoutée unique, aux multiples avantages pour les partenaires : renforcer la stratégie territoriale et les partenariats locaux; rendre les projets plus ambitieux en atteignant la masse critique; améliorer la compétitivité grâce à de nouveaux partenaires et en se positionnant sur de nouveaux marchés; soutenir et promouvoir des nouvelles façons de travailler via l'acquisition de nouvelles compétences; développer l'identité territoriale et en favoriser la reconnaissance.

Il existe deux formes de coopération :

- Soit interterritoriale : le projet concerne 2 zones rurales à l'intérieur d'un même État membre.
- Soit transnationale : le projet lie différentes zones rurales appartenant à au moins deux États membres distincts. Il est également possible de l'étendre à un pays tiers menant une approche similaire.

L'essence même de ces projets est de mettre en œuvre des actions communes et concrètes qui génèrent des bénéfices clairement identifiables pour chacun des territoires impliqués.

Ces actions communes peuvent être de natures différentes : développement des connaissances et transfert de compétences via des publications communes, séminaires de formation, adoption de méthodes collectives suite à un accord de jumelage, etc.

Qui dit coopération, dit partenaire. Il convient donc, dans un premier temps, de définir le profil du partenaire adéquat en se référant à des critères spécifiques. Ceux-ci incluent les attentes, le type d'expertise et de compétences recherchées, les similitudes en termes de défis et de caractéristiques territoriales, les complémentarités des connaissances, la position géographique, le langage, les problèmes de communication, etc.

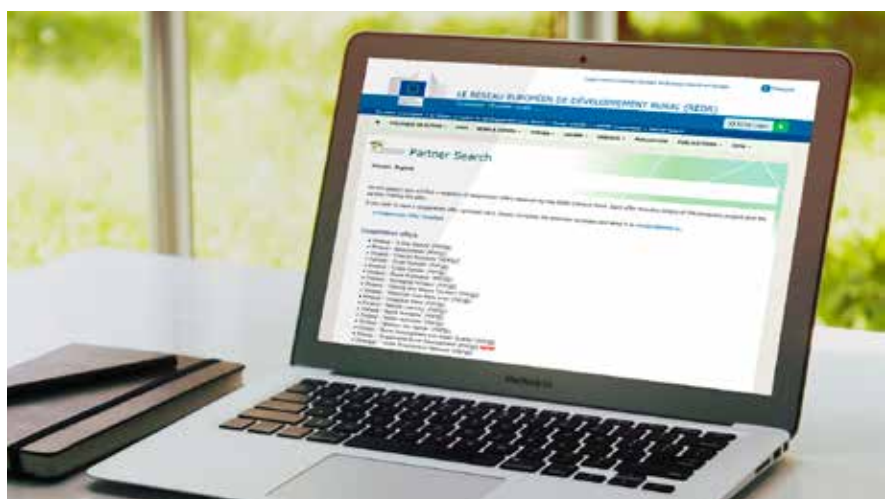
Une fois le profil déterminé, la recherche de partenaires, en tant que telle, peut commencer. Pour ce faire, différentes méthodes et outils existent : les bases de données, les foires de coopération, les conférences thématiques et le "Search Partner Tool" mis en place par le Réseau Européen de Développement Rural. Ce dernier mérite que l'on s'y attarde car il s'agit d'un outil en pleine évolution.

Le Search Partner Tool permet d'étendre et de faciliter la recherche d'un ou plusieurs partenaire(s) de coopération (transnationale ou interterritoriale), et de simplifier l'échange d'idées et les contacts entre les partenaires de pays différents.

Cet outil est disponible en ligne dans sa version bêta mais de nouvelles fonctionnalités favorisant un maximum d'interactivité devraient bientôt voir le jour. Actuellement, il propose un formulaire d'offre de coopération à remplir et à renvoyer au REDR. La formule devrait évoluer pour permettre aux utilisateurs de se connecter directement avec un partenaire idéal pour son projet.

À terme, cet outil devrait augmenter la rapidité de la recherche, la pertinence et l'efficacité des partenariats de coopération.

Le "Search Partner Tool" est disponible ici : [http://enrd.ec.europa.eu/leader-clld/cooperation/partner-search\\_en](http://enrd.ec.europa.eu/leader-clld/cooperation/partner-search_en)





# CORK, VINGT ANS APRÈS...

En 1996, la déclaration de Cork (Irlande) jetait les bases d'une ambitieuse politique rurale européenne. Vingt ans plus tard, la Commission européenne a organisé (les 5 et 6 septembre derniers) la Conférence de Cork 2.0 afin de renouveler les références à cette politique indispensable pour la vitalité des territoires ruraux.

Sous la Présidence de Phil Hogan, Commissaire européen à l'agriculture et au développement rural, cette conférence a proposé aux décideurs politiques, ONG, universitaires et autres parties prenantes de discuter, à travers une série d'ateliers, des défis actuels et futurs auxquels sont confrontées l'agriculture et les zones rurales, ainsi qu'identifier les solutions politiques

potentielles à mettre en œuvre afin de relever ces nouveaux défis du 21<sup>e</sup> siècle.

Grace à une méthode de travail bien rodée, au terme de deux jours de travail, les 333 participants à la conférence issus des 28 États membres de l'UE, mais aussi des USA ou de Chine, ont produit les éléments permettant la rédaction d'une nouvelle déclaration pour "Une vie meilleure dans les zones rurales". Cette déclaration de Cork 2.0 se décline en 10 orientations politiques :

- Promouvoir la prospérité rurale ;
- Renforcer les chaînes de valeur rurales ;
- Investir dans la viabilité et la vitalité rurale ;
- Préserver l'environnement rural ;
- Gérer les ressources naturelles ;
- Encourager l'action climatique ;
- Stimuler la connaissance et l'innovation ;
- Améliorer la gouvernance rurale ;
- Faire progresser la mise en oeuvre de

la politique de développement rural et sa simplification ;

- Améliorer la performance et de la responsabilisation.

Invité à donner son avis sur la nouvelle déclaration, Franz Fischler, ancien Commissaire, qui avait été à l'initiative de la première conférence de Cork, a évoqué la nécessité pour l'Europe de se doter et de favoriser une approche systématique du développement rural et la nécessité de changement de la politique concernant ce dernier.

Pour sa part, le Commissaire Hogan a dit "accepter cette déclaration de Cork 2.0 en tant que document d'intention sérieuse et pouvoir maintenant mettre ce document en avant dans le cadre de ses considérations politiques pour l'agriculture et le développement rural dans les mois et les années à venir".



Déclaration de Cork 2016 :

[http://ec.europa.eu/agriculture/events/2016/rural-development/cork-declaration-2-0\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/agriculture/events/2016/rural-development/cork-declaration-2-0_en.pdf)

Déclaration de Cork 1996 :

[http://ec.europa.eu/agriculture/rur/leader2/dossier\\_p/fr/dossier/cork.pdf](http://ec.europa.eu/agriculture/rur/leader2/dossier_p/fr/dossier/cork.pdf)

Bien qu'un certain nombre de points inclus en 1996 restent dans le texte adopté ce mardi 6 septembre 2016 lors la conférence européenne Cork 2.0, plusieurs nouveaux domaines ont vu le jour dans le document amené à façonner la politique de l'UE après l'expiration de la PAC actuelle, en 2020.

**"Encourager l'action climatique"**, en référence directe à l'accord de Paris sur le changement climatique. La déclaration de Cork 2.0 souligne la "nécessité critique de répondre au défi du changement climatique dans les zones rurales et urbaines".

**"Surmonter la fracture numérique"**. Le manque d'infrastructures "haut

débit" est venu sur la table à maintes reprises au cours des deux jours de la conférence. La question de la digitalisation des zones rurales apparaît à plusieurs reprises dans la déclaration. Le document insiste sur le fait que "une attention particulière doit être accordée à surmonter la fracture numérique et développer le potentiel offert par la connectivité et la numérisation des zones rurales".

**"Le renforcement des connaissances et de l'innovation"**, se réfère lui à "l'accès à la technologie appropriée, une connectivité de pointe, ainsi que de nouveaux outils de gestion pour offrir des avantages économiques, sociaux et environnementaux".

**"L'équité dans la chaîne alimentaire"**.

La déclaration de Cork 2.0 va plus loin que son prédécesseur 1996 et cherche à corriger les déséquilibres économiques dans l'économie rurale. Le chapitre sur le "renforcement des chaînes de valeur rurales" comprend "des relations contractuelles équitables et transparentes au sein de la chaîne d'approvisionnement, et les possibilités juridiques pour l'organisation d'actions collectives des agriculteurs".

Ce texte doit être maintenant traduit dans les orientations et règlements que la Commission doit établir pour la prochaine période de programmation.

# LE GROUPE DE TRAVAIL COMMUNICATION DU RÉSEAU

Parmi les Groupes de Travail du Réseau, le GT Communication a une place à part entière : co-construction du plan de communication du RwDR, réflexions sur les diverses stratégies de communication propres au monde rural... Ce Groupe de Travail réunit les acteurs de la communication parmi les membres du Réseau. Retour sur les premiers pas de ce GT.

Lancé en novembre 2015, la première tâche du Groupe de Travail était d'ampleur : travailler à la co-construction d'un plan de communication pour le Réseau. La Cellule d'Animation du Réseau met, en effet, le concept d'intelligence collective au centre de sa démarche. Le recours à une réunion spécialement consacrée au plan de communication allait donc de soi : définition des publics, construction des messages, réflexion autour des outils et canaux mobilisables... C'est l'entièreté du plan qui a été travaillée par le Groupe.

Mais les ambitions du GT sont bien plus larges que la "simple" élaboration d'un plan de communication. Ses objectifs sont, entre autres de :

- Réunir les acteurs de la communication du Réseau ;
- Permettre une meilleure collaboration entre ces acteurs ;
- Réfléchir ensemble à la meilleure façon de communiquer autour de la ruralité ;
- Co-construire des moyens de communication/des messages, à court, moyen et long termes.

Si la première session a permis de placer les bases de la communication du RwDR pour toute la programmation, il ne s'agissait pas de se reposer sur ses lauriers : le Groupe de Travail Communication a donc connu sa deuxième session en mai dernier. Au programme de celle-ci : un rappel des mission du GT, la présentation d'une étude de l'UCL sur les médiatisations de l'arbre et de la forêt, mais aussi un travail de groupe sur les enjeux de la communication autour de la ruralité et les canaux mobilisables afin de répondre à ces enjeux.

La première partie de la réunion a donc été consacrée à la présentation d'une étude de l'UCL, mais surtout à ses recommandations en termes de communication environnementale. Les recommandations de cette étude étant susceptibles d'être valorisées dans le cadre de la communication du RwDR et de ses partenaires, le Groupe a ensuite pu débattre de la pertinence ou non de ces recommandations dans son travail quotidien.

La deuxième partie de la réunion a permis de travailler en petits groupes sur l'identification d'enjeux et de messages clés autour de la ruralité : l'agriculteur comme expert environnemental, le "mythe" du bio, la sécurité de l'énergie produite en ferme...

De nombreux messages compris comme mal perçus par le grand public, ou par les bénéficiaires du Réseau, ont été identifiés. Ce sont ensuite les méthodes et canaux mobilisables afin que les publics s'emparent au mieux des messages diffusés qui ont été abordés : capsules vidéos, visites de terrain, médias locaux... de nombreuses pistes ont été discutées par le groupe.

Enfin, ce sont des pistes d'améliorations pour les acteurs de la communication au sein du Réseau qui ont été analysées. L'objectif ? Améliorer à la fois les compétences des membres du GT, mais aussi la construction d'un réseau des acteurs de la communication plus solide, notamment en matière de mutualisation des ressources. L'un des outils cités par le GT a, d'ailleurs, été lancé en août : une newsletter spéciale "Communication", reprenant événements, documents, bonnes et mauvaises pratiques autour de la communication<sup>1</sup>.

Le prochain GT Communication aura lieu au troisième trimestre : il sera, a priori, consacré à l'établissement d'un référentiel de compétences pour les chargés de communication du Réseau et des GAL, ainsi qu'à la définition d'une série de formations que le Réseau pourrait mettre en place afin d'accompagner au mieux ces chargés de communication.



<sup>1</sup> Envie de vous inscrire à la newsletter spéciale communication ? Faites-le via ce lien : <http://eepurl.com/cae4ln>

## Save the date : 18/11/2016, Séminaire Régional sur le tourisme rural.

Le tourisme en Wallonie connaît une évolution rapide: de nouvelles structures sont mises en place et un nouveau code est en phase finale de préparation. Sur le terrain également, les choses bougent beaucoup : les premiers GAL sélectionnés démarrent leurs activités. Depuis juillet, sept nouveaux Groupes d'Action Locale ont été sélectionnés. Ils sont venus s'ajouter aux 13 premiers, et la plupart d'entre eux misent sur le tourisme local ou éventuellement en coopération. Cette année également a vu la sélection de 16 projets de coopération pour le développement touristique au titre de la mesure 16.3 du PwDR, ainsi que celle des projets de la mesure "investissements touristiques".

Face à ce foisonnement d'initiatives, le RwDR vous invite à participer à une journée dédiée au tourisme rural comme facteur de développement territorial: quels types de coopération se nouent autour ou avec les opérateurs touristiques, quelles pistes sont suivies pour traiter des enjeux territoriaux, quelles démarches de gouvernance sont envisagées au plan local pour orienter et accompagner ce secteur...

## Des Perdreaux et des Quintaux Visite d'une ferme modèle dans la région de Saint Quentin



**Le 22 septembre dernier a eu lieu, à Saint Quentin en France, une visite de terrain co-organisée par le Réseau, Natagriwall, Natagora, Faune et Biotopes et l'UCL. L'occasion pour les membres du réseau de découvrir les bonnes pratiques d'une ferme en matière de préservation de la faune des champs.**

La régression de la petite faune et des habitats naturels dans la plaine agricole interpelle les acteurs de la ruralité qu'ils soient agriculteurs, chasseurs, environnementalistes, scientifiques ou simples amateurs de paysages.

C'est dans ce contexte que plusieurs organismes actifs autour de cette question en Wallonie ont invité les agriculteurs, chasseurs et forestiers à participer à une visite de la ferme de Monsieur Hicter dans le Nord de la France (Aisne, région de Saint Quentin). Dans cette ferme, un maillage

de bandes de hautes herbes et cultures destinées à la faune sont implantées depuis plus de 20 ans et occupent environ 3% de la superficie cultivée. Les résultats sur les populations de la faune des champs et particulièrement la perdrix sont remarquables. La ferme présente en outre des performances technico-économiques élevées.

La visite a été organisée pour favoriser la rencontre et les échanges entre agriculteurs, chasseurs, scientifiques, conseillers cynégétiques ainsi que gestionnaires et conseillers du programme agroenvironnemental. Ces éléments alimenteront la réflexion en cours sur les améliorations à apporter au volet "faune des champs" de l'agroenvironnement en Wallonie.

Un article plus complet sera consacré à cette visite dans notre prochain numéro.

**Ce 3 novembre prochain**, le RwDR lance la "Route de l'innovation : vers plus d'autonomie en agriculture" : 2 fois 3 journées de visites de terrain qui nourriront un Séminaire européen prévu en 2018. La thématique choisie comme "toile de fond" du programme est "l'autonomie à la ferme". Elle permettra

d'aborder de multiples dimensions sous l'angle de l'innovation: alimentation du bétail, conservation des sols, modes d'organisation, transformation, distribution, bien-être de l'agriculteur, santé des consommateurs... Des témoignages, apports d'experts et moments de co-construction

créative, permettront à un collectif diversifié d'acteurs (agriculteurs, chercheurs, entreprises, formateurs, consommateurs...) de démontrer la capacité de l'innovation à répondre aux enjeux agricoles d'aujourd'hui et de demain. Rendez-vous ce 3 novembre à la Ferme du Buis.



## La Foire Agricole de Battice

Si nous avons consacré un article entier à la Foire de Libramont, nous ne pouvons oublier la présence du Réseau à la Foire Agricole de Battice. Pour la première fois, la Cellule d'Animation du Réseau a décidé de tenir un stand à Battice : l'occasion de répondre aux questions d'un public souvent plus novice en matière de développement rural.

Pour cette Foire, le Réseau avait prévu une animation bien particulière : une carte de la Wallonie, reprenant différents projets financés dans le cadre de la précédente programmation du PwDR (voir photo). Les visiteurs ont ainsi pu découvrir les projets financés près de chez eux. Un outil que la CAR mobilisera certainement à d'autres occasions !

## CELLULE D'ANIMATION DU RÉSEAU WALLON DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Rue de Liège 83  
4357 Limont (Belgique)  
Tél./Fax : +32 19 54 60 51  
Courriel : [info@reseau-pwdr.be](mailto:info@reseau-pwdr.be)  
Site web : [www.reseau-pwdr.be](http://www.reseau-pwdr.be)

### NOTRE ÉQUIPE

**Benoît Delaite, Daniel Wathelet, Lorraine Guillaume, Alain De Bruyn** : chargés de mission en charge de l'animation des groupes de travail thématiques.  
Tél. : +32 19 54 60 51

**Émilie Bievez** : plaque-tournante de l'information entre les membres du Réseau et l'équipe de la CAR, elle est responsable de la gestion administrative et logistique.  
Courriel : [e.bievez@reseau-pwdr.be](mailto:e.bievez@reseau-pwdr.be)  
Tél. : +32 19 54 60 51

**Cécile Nusgens** : chef de projet chez Cible Communication, gère la réalisation des supports de communication.  
Courriel : [cecile.nusgens@cible.be](mailto:cecile.nusgens@cible.be)  
Tél. : +32 4 387 87 03

**Xavier Delmon** : coordinateur de l'équipe, il a en charge les aspects de gestion quotidienne de la cellule. C'est également lui qui anime la Commission permanente.  
Courriel : [x.delmon@reseau-pwdr.be](mailto:x.delmon@reseau-pwdr.be)  
Tél. : +32 495 77 93 96

**Coralie Meurice** : responsable du Centre de Ressources, de la mise à jour régulière du site web et des outils TIC, elle apporte un soutien aux activités de communication.  
Courriel : [c.meurice@reseau-pwdr.be](mailto:c.meurice@reseau-pwdr.be)  
Tél. : +32 19 54 60 51

Le numéro 29 de Ruralités est imprimé en 5.000 exemplaires, distribués gratuitement au monde rural en Wallonie et en Europe.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Alain De Bruyn, Benoît Vignet, Benoît Delaite, Xavier Delmon, Lorraine Guillaume, Coralie Meurice et Daniel Wathelet.

Éditeur responsable : Caroline Grégoire

Avec le soutien  
de la



Wallonie

Fonds européen agricole pour le développement rural :  
L'Europe investit dans les zones rurales.

